

Pour une rentrée sans souci, **à partir du 15 juillet**, je pense :

1. à inscrire mon enfant (2 moyens possibles) :

- **en me rendant sur le portail Famille.** Je remplis les informations en joignant les documents demandés au lien ci-dessous ou en flashant le QR code à l'aide de mon téléphone :

<https://petitecamargue.portail-familles.app>



Flashez -moi !

- **durant les permanences de pré-rentrée** les 28, 29, 30, 31 août et 1^{er} septembre 2023 de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 au 268, rue du Chaillot à Vauvert, dans la salle de restauration.



Le lundi 4 septembre 2023, **aucune réservation de repas ne sera acceptée le jour même** excepté par le portail Famille, **avant 9h00 (application du tarif majoré pour toute réservation non effectuée 72h à l'avance).**

Cette règle s'applique tout au long de l'année scolaire !

2. à réserver mes repas (3 moyens possibles) :

- **par courrier** en renvoyant le/les coupons de réservation mensuels accompagné(s) du chèque de règlement global à l'ordre du **Trésor Public**, en ayant au préalable rempli le dossier d'inscription,
- **sur le portail Famille**, 7j/7 et 24h/24 (avant le jeudi 31 août 2023 pour bénéficier du meilleur tarif),
- **au guichet** lors de la permanence de pré-rentrée les 28, 29, 30, 31 août et 1^{er} septembre 2023 de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 au 268, rue du Chaillot à Vauvert, dans la salle de restauration.